

Centre culturel Algérien

2348 Jean talon Est, Bureau 307

Montréal (Québec)

H2E 1V7

Tél. (514) 721-4680

Fax : (514) 721-6526

<http://www.ccacanada.qc.ca>

<http://www.ccaradio.com>



DOSSIER : SÉISME DU 21 MAI 2003 QUI A FRAPPÉ LA RÉGION D'ALGER :
3 ANS APRÈS LA CATASTROPHE, LA CITÉ DE L'ENFANCE VOIT LE JOUR
(Rapport réalisé et publié en mai 2006)



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	1
DOSSIER SÉISME : 3 ANS APRÈS LA CATASTROPHE, UNE CITÉ DE L'ENFANCE VOIT LE JOUR ...	2
1. RAPPEL DE L'ÉVÉNEMENT	2
2. MOBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ POUR VENIR EN AIDE AUX VICTIMES DU SÉISME	3
3. CLÔTURE DE L'OPÉRATION DE SOLIDARITÉ	4
4. PARTICIATION DE LA SOCIÉTÉ D'ACCUEIL	5
5. DESTINATION DES FONDS COLLECTÉS	5
6. ENTENTE CCA-FOREM : LA NAISSANCE DU PROJET DE LA CITÉ DE L'ENFANCE	6
7. QU'EST-CE QUE C'EST LE PROJET DE LA CITÉ DE L'ENFANCE?.....	7
8. QU'EN EST-IL DU PROJET DE LA CITÉ DE L'ENFANCE?.....	7
9. INAUGURATION DU PROJET DE LA CITÉ DE L'ENFANCE?.....	7
10. UNE PARTICPATION QUI HONNORE LA COMMUNAUTÉ ÉTABLIE AU CANADA.	7
11. BESOINS EN PERSPECTIVES.....	8
12. REMERCIEMENTS	8



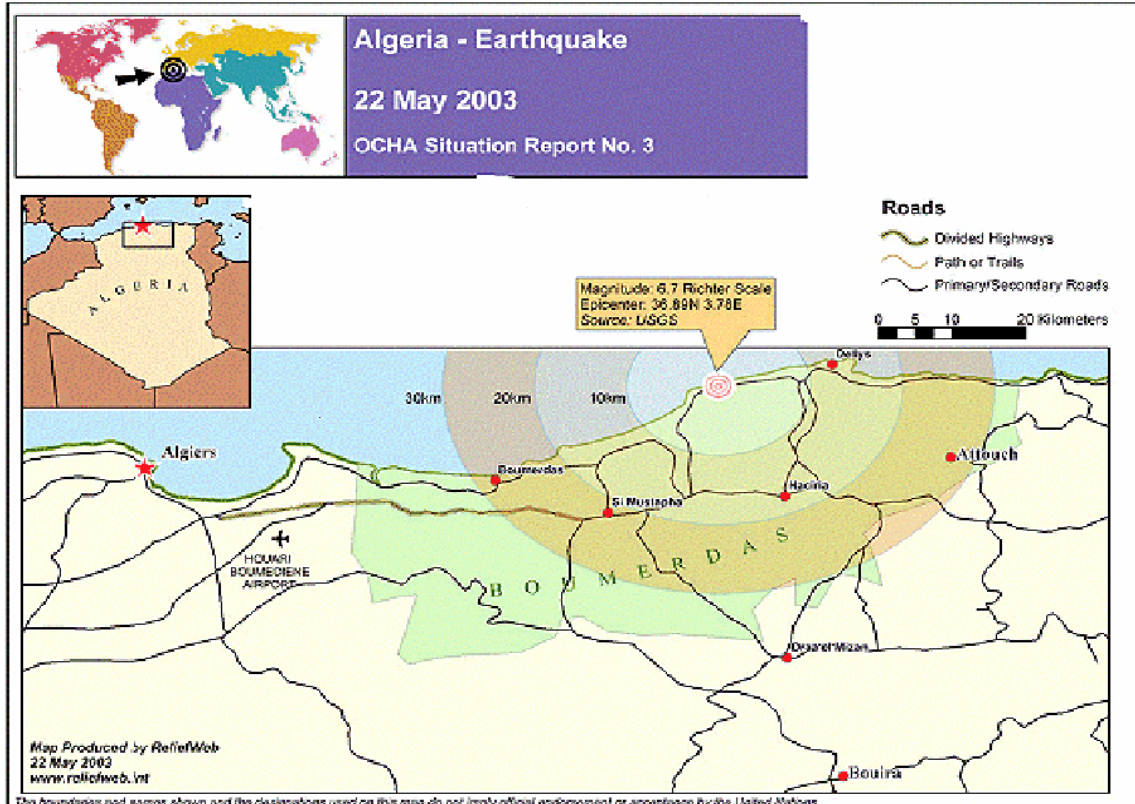
DOSSIER SÉISME :

3 ANS APRÈS LA CATASTROPHE, LA CITÉ DE L'ENFANCE VOIT LE JOUR

1. RAPPEL DE L'ÉVÉNEMENT :

Dans la soirée du mercredi 21 mai 2003, un violent séisme a frappé la région d'Alger. Le bilan final a fait état de 11451 blessés et près de 3000 disparus. Ce lourd bilan pourrait s'expliquer, outre par l'intensité du séisme qui était de 6.8 sur l'échelle de Richter, par : (1) la durée exceptionnelle de la secousse de **46 secondes**, (2) l'heure à laquelle le séisme est survenu à savoir à **19h40** et juste avant le début d'un match de finale de coupe d'Europe de football, soit à une heure où une majorité des citoyens se trouvaient chez eux et (3) le manque flagrant d'application des normes de construction parasismique.

Le choc dévastateur de la première secousse s'est étendu sur une surface de 100 Kms, le long des côtes et de 50 Kms en profondeur dans les terres. Cette immense étendue renferme, des grands centres urbains (Alger-Est, Boumerdès), des zones de production industrielle (Reghaia-Rouiba) et des montagnes avec des populations éparses. Des répliques successives dont certaines avaient une intensité de 5.8 (Richter) ont alourdi le bilan des dégâts, notamment matériels.



Séisme du 21 mai 2003 : Carte montrant la zone touchée par le séisme.



Séisme du 21 mai 2003 : Aperçu des dégâts engendrés par le séisme du 21 mai 2003.

2. *MOBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ POUR VENIR EN AIDE AUX VICTIMES DU SÉISME :*

Aussitôt la nouvelle reçue, le Centre Culturel Algérien (CCA) a lancé un appel à la mobilisation de notre communauté au Canada pour venir en aide aux victimes du séisme, et ce à travers deux **communiqués**¹ successifs. Un **troisième**² appel a été lancé le 24 mai 2003 conjointement avec la croix rouge canadienne. Plusieurs démarches ont été entreprises en parallèle par le CCA pour mobiliser la communauté et la société civile afin de venir en aide aux sinistrés (par exemple la réalisation d'un site web et le lancement d'une **radio**³ qui diffuse en direct sur Internet, ...). Deux volets ont été pris en compte à savoir la recherche et le transfert de l'information et la levée de fonds.

- **Recherche et transfert d'information :** Une permanence spéciale a été établie au siège du CCA pour recevoir et répondre aux appels des nombreux membres de la communauté algérienne du Canada à la recherche de nouvelles de leurs familles et proches. Ceci a été rendu possible grâce à un réseau local de personnes qui ont fait les différentes recherches et communiqué l'information au CCA qui a assuré le suivi.
- **Levée de fonds :** Elle a été amorcée dès le 22 mai 2003 par la distribution de boîtes de collecte aux magasins de la communauté, aux centres communautaires et par l'élargissement des heures d'ouverture pour accueillir les donateurs sur place. Des activités ciblées ont par la suite été organisées telles que des conférences, des émissions radiophoniques, des projections et des soirées culturelles. Des ventes d'articles (livres, recueils, vêtements...) ont été faites au bénéfice des sinistrés. Des professionnels algériens ont été mobilisés pour des quêtes au sein de leurs compagnies comme à titre d'exemple **Ericsson** et **Bombardier**.

¹ <http://ccacanada.qc.ca/annonces/seisme2003/main.htm>

² <http://www.croixrouge.ca/article.asp?id=007339&tid=075>

³ <http://www.ccaradio.com>



3. CLÔTURE DE L'OPÉRATION DE SOLIDARITÉ :

La campagne de levée de fonds a pris officiellement fin le 5 juillet 2003 avec un pique-nique familial et a permis de collecter une somme de près de **40 000 \$CAN**. Les détails de la provenance de ces fonds sont fournis dans les trois tableaux suivants :

Tableau 1. Fonds collectés grâce aux activités

Activité	Date	Lieu	Somme (\$CAN)
Soirée récital de poésie	31 mai 2003	Espace Tunisien	1,735
Conférence du Pr. Omar Aktouf	11 juin 2003	1212, Rue Panet, Montréal	1,328
Conférence du Pr. Mortada Zabouri	19 juin 2003	Espace Tunisien	500
Journée Culturelle : Vues d'Algérie	21 juin 2003	Centre Lajeunesse	500
Pique Nique du la fête d'indépendance	05 juillet 2003	Parc-Maisonneuve	800
Total			4,863.00 \$CAN

Tableau 2. Fonds collectés au sein ou par des organismes

Organisme	Adresse/Quartier	Somme (\$CAN)
Association Dar Al-Arqam	Saint-Michel	3514.55
Mosquée Nour-Islam	Montréal Nord	400
Mosquée El Quods	Montréal	710
Association des étudiant MSA de Mcgill	Université de Mcgill	800
Compagnie Ericsson	Montréal	5,000
Radio-thon Taximagreb/Montréal Labass	Montréal	160
Collège (Montréal)	Montréal	120
Total		10,584.55 \$CAN

Tableau 3. Fonds collectés grâce aux tirelires placées dans les magasins

Magasin	Quartier	Somme (\$CAN)
Boucherie Ahlan	Saint-Michel	440.15
Boucherie Cordoba	Saint-Michel	93.06
Boucherie Icosium	Jean Talon	110.81
Boucherie Yasmine	Saint-Michel	120
Boucherie Zitouna	Jean-Talon	192.4
Café Bab-El-Oued	Saint-Michel	306.35
Café El-Salam	Saint-Michel	193.84
Café Méditerranée	Saint-Michel	43.14
Magasin Idris	Sain-Laurent	36.66
École primaire ICQ	Montréal	82
Restaurant la Fleure d'Algérie	Saint-Michel	118.34
Salon de coiffure Bahia	Saint-Michel	233.4
Magasin Chic Oriental	Montréal	35 \$
Total		2,005.15 \$CAN



Tableau 4. Bilan Total de la collecte

Type d'activité	Somme
Fonds collectés grâce aux activités	4,863.00 \$CAN
Fonds collectés au sein ou par des organismes	10,584.55 \$CAN
Fonds collectés grâce aux tirelires placées dans les magasins	2,005.15 \$CAN
Local du Centre Culturel Algérien	20,000.00 \$CAN
Total	37,450.00 \$CAN

4. PARTICIATION DE LA SOCIÉTÉ D'ACCUEIL :

Le 26 mai 2003, la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec, madame Michelle Courchesne, a visité le siège CCA pour rencontrer les membres de la communauté, exprimer ses sympathies envers les familles des victimes des tremblements de terre et à s'enquérir de leurs besoins. Madame Courchesne a aussi rappelé que le gouvernement du Québec a accordé une aide financière d'urgence de 50 000 \$ pour venir au secours de la population algérienne. Madame la ministre a profité de l'occasion pour inviter la population québécoise «... à faire preuve de générosité en acheminant des vivres aux organismes d'aide internationale »⁴.

Cet appel de madame la ministre, Michelle Courchesne a été également renforcé par le message de Madame Louise Harel, députée de Hochelaga-Maisonneuve et présidente de l'assemblée nationale du Québec. Madame Harel s'est adressée aux québécois et québécoise en les invitant « ... à contribuer financièrement à l'action humanitaire du Centre Culturel Algérien pour aider le peuple algérien à surmonter les conséquences de ce terrible drame humain »⁵.

5. DESTINATION DES FONDS COLLECTÉS :

Afin d'assurer la meilleure utilisation possible de ces fonds dans la transparence et la confiance les plus totales d'une part et d'impliquer davantage notre communauté dans la prise de décision d'autre part, le CCA a réalisé un **sondage**⁶ sur son site Internet afin de consulter la communauté et donc les donateurs sur l'utilisation des fonds collectés. Le sondage a posé la question suivante à notre communauté :

COMMENT UTILISER LES DONNS COLLECTÉS PAR LE CCA EN FAVEUR DES VICTIMES DU SÉISME DU 21 MAI 2003?

Comme le montrent, les résultats du sondage (voir tableau ci-dessous), la volonté de la communauté a convergé vers **la réalisation d'un projet** qui prend en charge **les orphelins du séisme**. Le CCA a décidé de donner satisfaction à cette volonté en choisissant de parrainer un projet dans une région touchée (19%) et en même temps destiné aux orphelins (33%). Ce qui

⁴ <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Mai2003/29/c6968.html>

⁵ www.ccacanada.qc.ca/activites/2006/documents/Message-Harel.pdf

⁶ <http://www.ccacanada.qc.ca/sondage.htm>



donne un total de **52%**. Il est aussi important de noter que des consultations directes avec un grand nombre de donateurs, qui ont eu l'occasion de visiter le siège du CCA ou lors de nos diverses activités, ont également convergé vers ce même choix.

Tableau 5 : Résultats du sondage pour choisir la destination des fonds collectés

Catégories (proposition)	%
Réalisation d'un projet dans les régions les plus touchées	17 %
Implication d'une entreprise canadienne dans la réalisation d'un projet	30 %
Prise en charge des orphelins	33 %
Satisfaction des besoins immédiats	19%
Autres	1%
Total	100%



Séisme du 21 mai 2003 : L'enfance a été la frange de la population la plus touchée.

6. ENTENTE CCA-FOREM : LA NAISSANCE DU PROJET DE LA CITÉ DE L'ENFANCE

La recherche d'un partenaire sur place a finalement abouti à une entente avec la FOREM (Fondation Nationale pour la Promotion de la Santé et le Développement de la Recherche) qui est un organisme humanitaire non gouvernemental et à but non lucratif œuvrant principalement dans la prise en charge des orphelins. Le partenariat du CCA avec la FOREM va permettre la réalisation d'une **Cité de l'Enfance** à la commune de Zemmouri, l'une des régions les plus touchées, au profit des orphelins victimes de ce séisme.



Ainsi, en date du 25 septembre 2004 et en présence des représentants du milieu associatif et de plusieurs membres de la communauté, Monsieur Ahmed Mahidjiba président du CCA et Monsieur Mostéfa Khiati président de la FOREM ont procédé à la signature d'un protocole d'entente à la lumière duquel les deux parties expriment clairement leur volonté de consacrer l'argent collecté par le CCA durant l'opération de solidarité avec les sinistrés du séisme qui a frappé la région de Boumerdès en 2003, à la réalisation d'un projet visant la création d'une cité de l'enfance dans la commune de Zemmouri (voir détails dans le [communiqué⁷](#) de la signature de l'entente).

7. QU'EST-CE QUE C'EST LE PROJET DE LA CITÉ DE L'ENFANCE?

Le projet qui fait l'objet de l'entente consiste en la réalisation d'une **Cité de l'Enfance** qui s'étend sur un hectare et demi, sous forme de chalets, où seront accueillis les enfants orphelins, et éventuellement leurs mères, pour une prise en charge sociale et pédagogique. Ces enfants bénéficieront en outre d'une aire de jeux et d'un espace vert pour s'épanouir. Le coût du projet s'élève à environ **100 000\$ US** et en plus de la participation du CCA on notera également la participation financière de l'organisme « Forêts Allemandes ». Le terrain étant fourni à la FOREM par la mairie de Zemmouri.

8. QU'EN EST-IL DU PROJET DE LA CITÉ DE L'ENFANCE?

Le projet est actuellement en phase finale de réalisation. Le transfert des fonds s'est fait selon l'entente c'est à dire en deux tranches de 50% chacune. La première tranche a été transférée au mois **d'octobre 2004** et la deuxième, au mois de **novembre 2005**. Tout au long de la durée des travaux de construction, le CCA a suivi de près l'évolution du projet et recevait régulièrement des informations et des photos sur l'avancement des travaux. Des membres du conseil d'administration du CCA ont également visité le chantier à quelques reprises au cours de leurs séjours en Algérie.

9. INAUGURATION DU PROJET DE LA CITÉ DE L'ENFANCE?

Deux chalets sont complètement finis et équipés de toutes les facilités. Ces locaux pourront ainsi accueillir 38 orphelins (voir les photos en annexe). La date prévue de l'inauguration du projet a été fixée pour le mois de mai 2006.

10. UNE PARTICIPATION QUI HONNORE LA COMMUNAUTÉ ÉTABLIE AU CANADA.

Tel que convenu dans l'entente entre le CCA et la FOREM, pour les gens qui visiteront la cité de l'enfance auront l'occasion de constater une plaque marquant la contribution de la communauté algérienne établie au Canada pour soulager la souffrance de ces 38 orphelins victimes de cette catastrophe. Cette plaque sera érigée au sein de cette cité de l'enfance après l'achèvement de tous les travaux.

⁷ http://www.cccanada.qc.ca/activites/2004/act_25_09_2004.htm



11. BESOINS EN PERSPECTIVES

Le site du projet est assez grand pour accueillir deux autres chalets pour la prise en charge des orphelins du séisme. L'achèvement complet du projet nécessite également l'équipement d'une salle de lecture, l'aménagement d'une clôture ainsi que quelques travaux d'embellissement. Le CCA envisage de suivre encore de plus près l'évolution de ce projet et oeuvrera à garder le contact étroit entre les membres de notre communauté au Canada et les enfants de la Cité de l'Enfance. Une future contribution de notre communauté pourrait être envisagée soit pour la réalisation d'autres chalets, la fourniture d'équipements ou encore le suivi ou le parrainage des orphelins.

Les perspectives d'aide offertes par ce projet représentent une opportunité à saisir pour tous les Algériens du Canada et de l'Amérique du Nord soucieux de démontrer leur attachement à l'Algérie et de manifester par la même leur solidarité avec une région du pays lourdement affectée par le séisme du 21 mai 2003.

12. REMERCIEMENTS

L'équipe du Centre Culturel Algérien tient à remercier chaleureusement tous ceux qui ont travaillé pour mettre en place ce projet. Nos remerciements vont également à tous les organismes, associations, médias, personnalités et commerces qui ont contribué à la réussite de cette campagne de solidarité.



ANNEXE :
LES PHOTOS DE LA CITÉ DE
L'ENFANCE

(Décembre 2005)



PHOTOS DE LA CITÉ DE L'ENFANCE



